



**SYNDICAT DES EAUX DE FISMES  
CONSEIL SYNDICAL  
MARDI 4 AVRIL 2023**

**Nombres de  
conseillers :**

En exercice : 32  
Présents : 22  
Votants : 25

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril à dix-huit heures quinze minutes, les délégués des Communes membres du Syndicat des Eaux, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, Hôtel de Ville de Fismes, sous la présidence de M. Charles GOSSARD, Président.

Présents : Monsieur Charles GOSSARD, Monsieur Éric GEORGELIN, Madame Jacqueline LOPATA, Monsieur Bertrand BOILLY, Monsieur Emeric FERNANDEZ, Monsieur Vincent BENNEZON, Madame Angéline LIVA, Monsieur Francky CARON, Madame Sylvie DAUPHIN, Monsieur Philippe HENRION, Monsieur Sébastien MERCIER, Monsieur Philippe SALMON, Monsieur Marcel VERGEZ, Monsieur Joël LEBOURCQ, Monsieur Éric POTELLET, Monsieur Christophe BLOT, Monsieur Frédéric FLEURY, Monsieur Pascal HARLAUT Monsieur Pascal HURTAUX, Monsieur Arnaud NININ, Monsieur Raphaël PREVOT Monsieur Alain LALLEMENT

Excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Claude CUGNET, Monsieur Jacques DAUGER, Monsieur Sébastien PRIMAULT

Excusés sans avoir donné pouvoir : Madame Laure GAILLARD, Monsieur Thierry COULVIER

Absents : Madame Claude JORIS, Monsieur Pierre CATTARIN, Monsieur Laurent PREVOST, Monsieur Jean-Marc CHAPELET, Monsieur Joanne DEGOUVE

### **Délibération N° 23-10**

#### **Délibération portant demande de subventions pour les travaux à effectuer sur la Commune de Saint-Gilles**

Vu le débat d'orientations budgétaires du 8 mars dernier,  
Vu la délibération n° 23-04 du 8 mars 2023 autorisant Monsieur le Président à lancer une consultation pour les travaux à effectuer à Saint-Gilles

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat vient de porter dans son budget 2023 des travaux de remplacement d'une canalisation d'amenée venant de la source de Dravegny et allant vers le réservoir de Courville.

La canalisation concernée est en amiante ciment Ø 250 au niveau de la sortie de Saint-Gilles vers Dravegny sur la Route Départementale RD 142.  
Ces travaux concernent le remplacement sur une première tranche d'environ 1 km linéaire (sortie de Saint-Gilles jusqu'après le premier virage) de cette canalisation en amiante ciment par une canalisation en tuyau en polyéthylène D200/225mm.

Les travaux sur des canalisations d'amenée est éligible, sous condition, aux aides de l'Agence de l'Eau Seine -Normandie, il est proposé donc de solliciter un cofinancement de l'AESN au taux de 40% des travaux H.T.

En outre, il sera également demandé une aide du Conseil Départemental de la Marne.

Le montant total estimé TTC pour ce chantier en première tranche est de 208 000 € HT (soit 250 000 € TTC).

Le plan de financement est présenté en pièce-jointe.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité,

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les aides de l'A.E.S.N et du Conseil Départemental de la Marne pour les travaux de Saint-Gilles pour un montant total de travaux prévu de 208 000 € HT.
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions nécessaires pour le financement de ce projet

Votes : pour : 25, contre : 0, abstention : 0

Nomenclature : 7.5

Pour extrait conforme,

Charles GOSSARD  
Président

